

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire
وزارة التعليم العالي و البحث العلمي
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

اللجنة العلمية الوطنية لتأهيل المجلات العلمية
Commission Scientifique Nationale de Validation des Revues Scientifiques

Critères de sélection des revues scientifiques nationales de la catégorie C

La revue scientifique constitue le premier moyen de diffusion, de validation et d'évaluation des résultats de recherche. C'est un espace privilégié pour certifier et débattre des résultats scientifiques.

La qualité et la notoriété d'une revue scientifique est le résultat d'un processus de qualification touchant tout à la fois la forme, le contenu ainsi que le processus éditorial. Aujourd'hui, l'enjeu est la mise en place d'une politique qui d'une part met à la disposition des chercheurs des revues scientifiques de renom ayant acquis un niveau de qualité et de notoriété reconnu à l'échelle internationale et d'autre part promouvoir les revues scientifiques locales (nationales).

A cet effet, la Commission Scientifique Nationale de Validation des Revues Scientifiques a proposé des critères de sélection des revues scientifiques nationales de la catégorie C. L'évaluation se fera en deux étapes : technique et scientifique.

En ce qui concerne la première étape, les critères portent sur les points suivants :

- La revue doit avoir au moins deux ans d'existence et doit être non payante (les auteurs ne payent pas pour publier), avec un minima de 5 articles par numéro,
- La revue doit être intégrée dans la plateforme Algerian Scientific Journal Plateforme (ASJP),
- La revue doit disposer d'un ISSN et d'un E-ISSN qui doivent être apparents dans le site web de la revue et d'un dépôt légal auprès de la bibliothèque nationale,
- La revue doit être en accès libre (Open Access),
- Déclarer la périodicité de parution de la revue et veiller au respect de la régularité de parution,
- Présenter les domaines scientifiques couverts par la revue dans les pages de présentation,
- Présenter l'objectif de la revue scientifique,
- Disposer d'un éditeur en chef et d'un comité éditorial de différentes institutions nationales et autres membres internationaux,

- L'éditeur et le lieu de l'édition doivent apparaître dans les pages de présentation de la revue,
- Les noms et les affiliations institutionnelles de l'éditeur en chef et des membres du comité éditorial doivent apparaître dans les pages de présentation de la revue,
- L'éditeur en chef et les membres du comité éditorial doivent être de rang magistral ou équivalent ou titulaire de doctorat,
- Disposer des adresses postales et électroniques du secrétariat et les mentionner dans les pages de présentation,
- Le titre complet, le volume, le numéro, et la date doivent apparaître dans la page de la revue,
- Disposer d'une feuille de style (Template) (sous format DOC et/ou LATEX) et qui doit présenter des instructions aux auteurs,
- Indiquer la procédure de soumission,
- Disposer d'une table des matières de chaque numéro édité indiquant les titres des articles, les auteurs et les pages initiales où tous les articles complets sont téléchargeables séparément,
- Chaque article de la revue doit inclure l'affiliation institutionnelle des auteurs, la date de réception, la date de révision éventuelle, la date d'acceptation et le corresponding author,
- Chaque article de la revue doit inclure le titre, le résumé et les mots clés en anglais,
- Au moins deux référés sont requis pour l'expertise de chaque article,
- La revue doit mentionner et solliciter l'originalité des travaux dans la présentation des instructions aux auteurs,
- Le passif de la revue (archives) doit être pris en charge,
- La revue doit veiller au respect de la charte d'éthique et de déontologie,
- La revue doit préciser et déclarer les droits d'auteur.

La deuxième étape portant sur l'évaluation scientifique se basera sur les critères relatifs à la qualité du comité éditorial, la qualité des reviewers et du processus de reviewing et l'évaluation de l'intégrité scientifique des articles publiés dans la revue.